



AMÉNAGEMENT DU FUTUR PARC URBAIN RENÉ TARDY

RÉUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION DES CONTRIBUTIONS ISSUES DE LA CONCERTATION

LUNDI 5 FEVRIER 2024
18H – 20H
HÔTEL DE VILLE

métropole
GrandNancy



Jarville la Malgrange



CADRE DE LA CONCERTATION



- Réunion publique du 4 octobre 2023 :
 - Présentation des aménagements sur l'axe Songeur-Opalinska,
 - Annonce de la concertation relative au futur parc urbain René Tardy.

- Concertation du 1^{er} décembre 2023 au 14 janvier 2024 :

- Autour de 4 thèmes :

- Un parc pour se dépenser,
- Un parc à contempler,
- Un parc accessible,
- un parc à déguster.

- À travers 3 dispositifs :

En ligne sur <https://grandnancy.eu/parc-tardy>,

Lors d'un atelier, organisé le 20 décembre 2023,

Au cours d'une balade urbaine, proposée le 13 janvier 2024.



⚽ UN PARC POUR SE DÉPENSER

➤ Remarques générales :

- Disposer d'un espace apaisé,
- Limiter le mobilier urbain côté établissement scolaire

➤ Équipements souhaités :

- Transats,
- Fontaines à eau,
- Toilettes publics,
- Chemins de promenade (marche, roller).



- Espace canin avec agrès d'agility,
- *Street workout* (agrès de musculation),
 - Terrain de pétanque,
- Aire de jeux pour les petits.

➤ Points de vigilance soulevés :

- Grilles qualitatives autour des aires de jeux pour les sécuriser,
- Végétalisation côté rue pour limiter le bruit,
- Jeux implantés dans un lieu unique au plus proche du centre du parc, éloignés de la circulation.

UN PARC À CONTEMPLER

➤ Remarques générales :

- Souhait de bénéficier d'un parc calme et « silencieux »,
- Piétonisation d'une partie de l'avenue de la Malgrange plutôt positif.
- Faire du parc un écrin pour l'établissement scolaire et son histoire.

➤ Equipements souhaités :

- Embellissement du transformateur (fresque, végétalisation),
- Bancs,
- Mobilier pour s'abriter en cas de pluie.



- Ouverture du parc de l'établissement scolaire au public lors d'épisodes de canicule,
- Prescription d'une archéologie préventive et valorisation des vestiges.

➤ Points de vigilance soulevés :

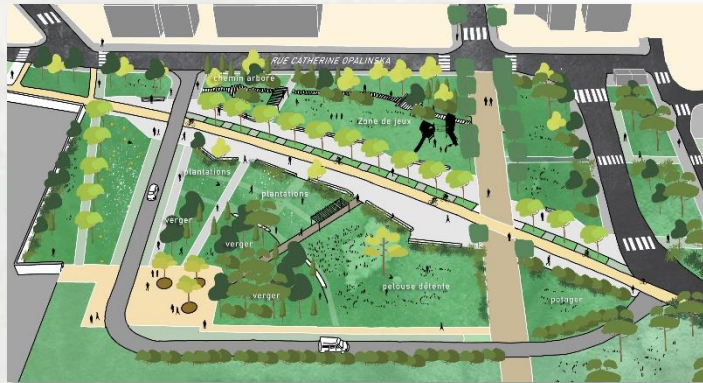
- Revêtement de chaussée anti-bruit rue Catherine Opalinska et nouvelle voie,
- Barrière végétale anti-bruit sur les mêmes zones et rue Maréchal Ney,
- Préservation des arbres remarquables,
- Confirmation de l'intervention d'un paysagiste pour l'aménagement du parc,
- Maintien de l'entretien du parc par l'établissement scolaire sur la parcelle leur appartenant.

➤ Remarques générales :

- Deux visions opposées du projet et ses conséquences sur la circulation,
- Souhait d'un quartier calme et apaisé.

➤ Equipements souhaités :

- Installation d'un feu à la sortie du dépose-minute,
- Stationnement courte durée au parc des expositions ,
- P+R sur la fiche SNCF,
- Arrêts de bus en encoche.



- Arceaux à vélo, Stations de gonflage et d'autoréparation, box vélos et/ou consignes à vélo, Vélostation,
- Trottoirs larges,
- Bancs en nombre.

➤ Points de vigilance soulevés :

- Inquiétudes des habitants et riverains concernant la fluidité de la circulation,
- Interrogations sur l'intérêt du dépose-minute,
- Cohérence des aménagements avec les projets des communes limitrophes,
- Continuité de revêtement sur toute la longueur de la piste cyclable,
- Sécuriser le cheminement vélo dans les contresens cyclables.

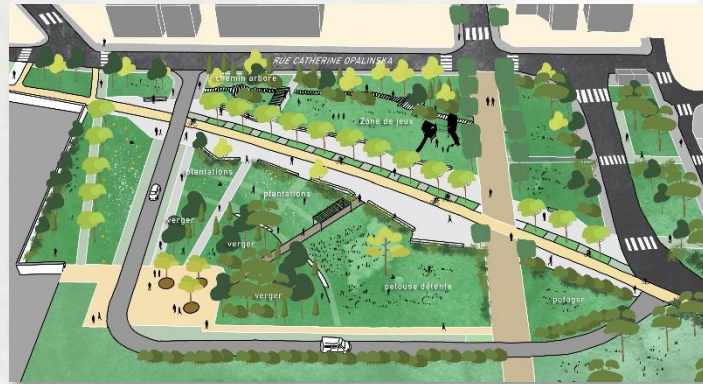
🍏 UN PARC À DÉGUSTER

➤ Remarques générales :

- Des espaces piétons – avenue de la Malgrange et zone de dilatation autour de la piste cyclable qui se prêtent à l'organisation de manifestations.

➤ Equipements souhaités :

- Bancs,
- Tables de pique-nique,
- Point d'eau,
- Espaces de jeux pour les petits.



- Plantation de vivaces,
- Maintien d'un potager et/ou verger sous certaines conditions.

➤ Points de vigilance soulevés :

- Eviter la multitude de fonctions du parc,
- Réticences sur l'aménagement d'un verger (entretien important et risques de dégradation),
- Prévoir les raccordements électriques et un accès à l'eau potable,
- Envisager la zone de dilatation autour de l'avenue de la Malgrange plutôt que le long de la voie verte côté Opalinska.



PRÉCONISATIONS POUR LA SUITE

- Rendre publique la synthèse de la concertation,
- L'adresser officiellement au Président de la Métropole du Grand Nancy,
- Maintenir ouverte la page dédiée au futur parc urbain sur la plateforme numérique métropolitaine de participation citoyenne et créer un espace sur le site internet de la ville de Jarville-la-Malgrange,
- Réunir à nouveau le comité de pilotage du projet et lui redonner une réelle dimension métropolitaine,
- Associer plus étroitement l'établissement scolaire de la Malgrange à toutes les étapes du projet et d'éventuels autres partenaires,
- Informer les citoyens des contributions retenues avant la phase des travaux,
- Communiquer régulièrement auprès des citoyens sur l'état d'avancement du projet via une lettre métropolitaine « infos travaux »,
- Intégrer autant que possible les acteurs locaux à l'aménagement du parc urbain René Tardy : atelier menuiserie de l'Institut des Sourds de la Malgrange, La Cité du Faire, La Benne Idée, les compagnons du devoir...,
- S'assurer de l'installation d'un minimum de mobilier lors de l'inauguration du parc urbain René Tardy (équipements vélos, mobilier urbain, premiers jeux...).



CALENDRIER DU PROJET

PLANNING PREVISIONNEL DES EXE ET TRAVAUX

